



VILLENEUVE-SUR-LOT

Direction de la Communication

Communiqué

Vendredi 2 août 2019

Les rendez-vous de l'été Du 5 au 11 août 2019

- Mardi 6 août et jeudi 8 août – Ateliers d'arts plastiques – 14 h 30 – Musée de Gajac

A l'occasion des vacances d'été, le Musée de Gajac propose une série d'ateliers d'arts plastiques pour enfants (à partir de 7 ans).

Carole Couillaud, plasticienne, intervenante en arts plastiques à l'école d'art communautaire, propose sur deux sessions consécutives (le mardi et le jeudi suivant) de créer et fabriquer un outil avec lequel parents et enfants travailleront le geste le premier jour, le second jour ils apprendront à intégrer à leur gestuelle une notion de « temps méditati », une étude du geste et de la corporalité de la ligne, sur de grands formats. Ce travail sera photographié en obturation lente afin d'obtenir une photo où le travail fixe s'oppose au mouvement du corps qui le réalise.

Gratuit pour les enfants - Renseignements et réservations : 05 53 40 48 00

- Mercredi 7 août – « Mercredis de la Cale » : Diva Faune– 21 h 30 – Cale de la Marine

C'est avec punch que le duo Diva Faune clôturera la série des concerts estivaux des « Mercredis de la Cale » ! Ce groupe aux influences pop-rock s'est fait connaître en 2017 avec le titre « Shine on My Way » En juillet 2018, le succès est toujours au rendez-vous grâce à « Get Up », un duo avec Léa Paci.

- Vendredi 9 août – Villages des Terroirs – 18 h 30 – Place Lafayette

Dès 18 h 30, des producteurs locaux proposent, dans une ambiance conviviale, un large éventail de produits du terroir à déguster sur place. La soirée se prolongera en musique à partir de 20 h 30, par une soirée rock, avec le groupe Voodoo Child.

Les Villages des Terroirs se déroulent tous les vendredis soir, place Lafayette, jusqu'au 23 août.

Renseignements au 05 53 36 17 30

- Samedi 10 août – « Samedis toniques » – 11 h – Parc de l'Hôtel de Ville

Chaque samedi matin, la Ville invite les Villeneuvois à une initiation sportive gratuite, dans le parc de l'Hôtel de Ville. Au programme de ce samedi : salsa ! De quoi démarrer sa journée de façon tonique !

Tous les samedis, jusqu'au 17 août.

Page suivante : les arrêtés de circulation de la semaine

ontacts presse

Yannick Lemarchand, Directeur de Cabinet 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04 - y.lemarchand@mairie-villeneuveurlot.fr
Service Communication 05 53 41 53 94 / dircom.mairievilleneuveurlot@mairie-villeneuveurlot.fr

Les arrêtés de circulation de la semaine

Nom de la voie	Nature des travaux ou manifestation	Modifications de la circulation ou du stationnement	Dates
Boulevard de la Marine , voie OUEST descendante vers la place de la Marine	Travaux d'agrandissement du cinéma CYRANO-GRAND ÉCRAN	Circulation et stationnement interdits	En cours jusqu'au 31 octobre, du lundi 7h au vendredi 17h.
Avenue de Fumel entre la rues du Soleil et des Rossignols	Travaux d'espaces verts	Chaussée réduite à une voie, vitesse limitée à 30 km/h et stationnement interdit en fonction de l'avancement du chantier	Du lundi 5 au vendredi 9 août
Rue Alexandre Auzanneau	Extension du réseau d'eaux usées	Circulation et stationnement interdits	En cours jusqu'au vendredi 9 août
Rue Alphonse de Poitiers , au carrefour de l'avenue d'Agen et rue des Basques	Modification des feux tricolores	Circulation et stationnement interdits Accès riverains maintenu	Jusqu'au 9 août
Av. de Scorailles	Création d'un plateau surélevé et mise en place de bordures	Route barrée déviation via le RD911 et par la VC222	Jusqu'au 9 août
Rue du Général Blaniac	Installation d'une scène devant « Chez Tonton »	Stationnement interdit sur les places de parking situées en face de l'établissement, et circulation interdite sur la portion de rue entre la rue de la Sous-préfecture et la rue du Puits-Couleau	Les 7, 11 et 15 août
Diverses voies communales : bd Palissy, rue de la fraternité, Poste...	Défilé de l'association Couleurs du Monde	. Stationnement interdit Parking de la République sur 12 places . Circulation momentanément ralentie, déviée ou interrompue	Le samedi 10 août, de 9h à 14h Le samedi 10 août de 11h à 12h30